L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 15 SEPTEMBRE 1878.

52me Année

DUFOUR & LEMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 15 SEPTEMBRE 1878.

Une double tempête à l'horizon contre le secrétaire du trésor.

Il sera bien difficile pour le secrétaire des finances, M. J. Sherman, de faire tête à deux orages à la fois. On peut souvent se tirer d'affaires en cédant à l'ennemi au lieu de lui résister: et de le combattre comme Sherman vient de le faire à l'égard d'une mesure qui était comme la reprise anticipée des payements en espèces. On sait que le Secrétaire avait lancé une lettre circulaire pour l'échange des dollars d'argent légaux contre des greenbacks; mais presque tout aussitôt il lui a fallu revenir sur sa décision comme n'étant pas en harmonie avec la législation du Congrès qui fixe seulement au 1er janvier 1879 la reprise des opérations métalliques en fait de circulation. Conséquemment, il a lancé une autre lettre circulaire pour remplacer la première et ajourner l'exécution de l'ordre du département jusqu'à nouvel avis. Les dollars d'argent seront émis comme ils l'ont été jusqu'ici pour frappe des lingots d'argent, en payement d'obligations en espèces, mais seulement dans ce cas là.

Voilà une balle et bonne recmalade, ce serait seulement d'un scrupule de légalité. La législation du Congrès en fixant au 1er janvier 1879 la reprise des payements en espèces, n'a pas voulu embarrasser trop tôt le département des finances, et le Congrès pouvait avoir cette crainte car au moment où la mesure était discutée, il y avait division d'opinion sur la possibilité de la mettre à exécution au terme indiqué; mais cette législation n'empêche pas une exécution prématurée si elle est jugée possible; elle l'empêche d'autant moins qu'elle ne peut être obligatoire qu'à cette époque et que jusque-là les greenbacks sont l'unique monnaie de ceux qui n'en veulent pas d'autre et qui la préfèrent aux espèces. Chacun est libre à ce sujet jusqu'au 1er janvier 1879.

Il ne faut pas oublier qu'il y a eu un temps où l'on regardait cette circulation de papier comme une calamité pour les Etats-Unis. Ils y perdaient chaque année des sommes immenses dans leurs échanges avec l'Europe. Alors la reprise immédiate des payements en espèces est été regardée comme un grand bienfait, à supposer qu'elle fut possible, car elle est été avantageuse au pays tout entier. Mais les choses ont bien changé depuis, et c'est à l'avantage des greenbacks que les changements ont eu lieu. Il paraît aussi que beaucoup de gens ont changé d'opinion à cet égard. M. Sherman seul n'a pas changé. Il est resté ferme comme un roc et ses idées actuelles sont exactement celles qu'il émettait lorsque les deux Chambres du Congrès discutaient le fameux bill concernant la reprise des payements en espèces. M. Sherman, qui fut alors le plus tenace promoteur de la date désignée pour la mise à exécution de la mesure, tient à cela comme à son œuvre propre et se trouvant aujourd'hui, par un concours incroyable de circonstances, secrétaire du trésor fédéral, il ne fait qu'abonder dans le sens de la mesure en devançant l'époque de l'exécution légale et obligatoire, et tout le parti républicain, du moins le parti représenté par les anciens chefs, à quelques exceptions près, tient encore à l'esprit et à la lettre de la législation du Congrès sur ce point. C'est là le premier orage auquel il faudra que M. Sherman fasse tête, ce qui ne lui est pas facile, attendu qu'il est habitué, ainsi que son parti, à un absolutisme d'opinion et de pouvoir, très peu en harmonie avec la nouvelle tendance de l'esprit public.

Les élections du Maine viennent de renverser tous les calculs du parti républicain et en particulier les calculs de M. Sherman qui doit pousser avec ses intimes de profonds gémissements à la perspective d'un gouverneur démocrate dans cet Etat et à l'envoi au Congrès de deux représentants non républicains et opposés dans tous les cas à la politique financière de son parti. Le dernier meeting des greenbackistes dans la salle Cooper à New-York ne fait pas présager non plus des événements favorables à cette politique. Ce meeting a attiré une foule immense et une dépêche dit qu'il y avait en dehors de la salle, trop pleine déjà, un autre meeting succursal auquel assistaient plus de 10,000 personnes.

Maintenant, qu'on interprète cela comme on voudra! Qu'on dise que ce parti de greenbackistes se recrute de démocrates, de nationaux, de républicains, de mécontents et d'ambitieux; qu'on dise que les gens à la Kearney se faisaient voir en grand nombre, dans ce meeting à la salle Cooper, ainsi que des partisans du travail socialiste ou communiste, qu'importe! Tous ces gens-là sont citoyens; tous ces gens-là exercent le droit de vote et font partie de la souveraineté publique. Ce sont, en outre, des votants du Nord sans alliance sudiste, et contre lesquels on ne peut exploiter les arguments de T. Stevens, de Giddings et de Morton, qui sont morts, ni les arguments de Farnsworth, de Schellabarger et de Hale, qui n'iront plus au Congrès. Il faut donc se soumettre à leur verdict électoral et ce verdict sera la ruine totale et finale du parti républicain.

Pour en revenir à Sherman, un second orage se prépare, si nous en croyons les renseignements d'un journal de Washington qui annonce la reprise prochaine de l'enquête Potter dans cette ville. Il paraît qu'Anderson, dont la déclaration première a été le pivot sur lequel l'enquête a roulé jusqu'ici, n'est pas aussi simple, ni aussi dénué de ruse et d'esprit qu'on a bien voulu le croire parce que l'enquête n'a pas encore répondu à ce qu'on en attendait. L'original de la fameuse lettre de Sherman à Anderson et Webber, n'a pas encore été retrouvé, mais tout-il croire qu'il ne sera pas produit parce qu'il n'a jamais existé ou bien parce qu'il n'existe plus? Telle est la question. Eh bien, la solution de ce point serait à la disposition d'Anderson. On se rappelle le rôle que Miss Jenks a joué dans cette enquête, véritable rôle de pieuvre, ayant uniquement pour but de jeter de l'obscurité sur toute chose, de manière à faire naître le doute sur le fait capital. Miss Jenks possédait si bien son rôle qu'elle a été très mortifiée de n'avoir pu le répéter devant le sous-comité d'enquête à la Nile-Orléans. On se rappelle qu'elle, et en a bien fait, car un nouvel interrogatoire n'eut obtenu de Miss Jenks rien de plus que ce qu'elle avait dit à Washington devant le comité Potter.

Ce n'est pas non plus ce témoin femelle qu'il s'agit de rappeler sur la scène, mais Anderson lui-même, l'enregistreur de Fidèlitas, le dénonciateur de Sherman, l'agent électoral de Kellogg et de parti radical, et le solliciteur d'une place officielle qu'il n'a pu avoir. Anderson, désappointé et trompé, a pris la résolution de n'être plus le jouet de personne et il est armé de manière à s'ouvrir opportunément de Pune ou de l'autre main. Cependant, il semerve contre Sherman sans ménagements inutiles parce que Sherman qui le premier lui a ôté tout crédit auprès de ses complices, et ce n'est pas de son côté qu'il gravite. Anderson serait dans sa poche l'original cherché et il le tient à la disposition du comité d'enquête, si le comité veut lui en payer le prix. Telle serait la situation des choses aujourd'hui, situation qui approche du dénouement. Il y a lieu plus qu'une supposition et l'on croit que la barque ministérielle et financière de Sherman est à la veille de sombrer avec son commandant.

Revision de la quarantaine.

Le Bureau de Santé de St-Louis n'a pu résister aux efforts de la compagnie de transport de la vallée et à la gêne qui a eu lieu dans la nuit du 11 au 12. Aussi nous fait-il annoncer que les règlements de la quarantaine ne seront plus mis en vigueur que contre les voyageurs et non contre le fret venant directement du Sud, et voici comment le commerce de la vallée pourra se continuer: Les barges remorquées de la Nile-Orléans s'arrêteront un peu au-dessus de Vicksburg et les barges venant de St-Louis s'arrêteront au même endroit près de la rive droite du fleuve. Là l'échange des équipages aura lieu sans qu'il y ait entre eux la moindre communication.

Les équipages de St-Louis monteront à bord des barges venant de la Nile-Orléans, et les équipages de la Nouvelle-Orléans monteront à bord des barges venant de St-Louis et les ammèneront à leurs destinations respectives, les uns allant au Nord; les autres allant au Sud, avec les mêmes steamers qui les auront amenés. De cette manière on a calculé que toute importation du germe épidémique serait impossible à moins que le fret n'en fut imprégné et ne l'introduisât à St-Louis, ce qui n'est pas probable. Par conséquent nous pensons que le commerce de la vallée fait aucun danger à aucun danger la population de St-Louis, particulièrement après la gelée qui a déjà eu lieu et qui fait croire à des froids hâtifs.

Distribution loyale et impartiale.

Le comité de la Société de Bienfaisance et mutuelle ayant adressé à la Société Peabody une communication contenant des plaintes sur la manière dont s'opérait la distribution des vivres, et ayant annoncé l'intention de faire une organisation séparée et d'en appeler à la charité publique, le comité de la Société Peabody a répondu que son objet avait été entièrement méconnu et que sa conduite n'avait pas été mieux comprise.

Le société Peabody, après sept jours d'un travail incessant et d'une distribution continue, s'était aperçue que cette tâche était au-dessus de ses forces et que l'entreprise devait être abandonnée. Comme il était clair d'ailleurs que ceux qui envoyaient de l'argent à la Nile-Orléans n'avaient en vue que le soulagement des familles pauvres ayant des malades, un changement devint nécessaire et les secours ne furent plus donnés qu'à ces familles; mais ils ont été distribués loyalement, impartialement, sans aucune distinction de race ou de couleur.

D'après ce que nous avons vu nous même, nous pouvons certifier comme exactes les assertions de la Société Peabody en réponse aux plaintes du comité de secours mutuels. Nous avons vu dans les rangs de la foule quêteuse, au coin des rues Magasins et Lafayette, autant de gens de couleur que de blancs, en égard à la force numérique des deux populations, et nous avons vu aussi les paniers des gens de couleur tout aussi bien remplis que les paniers des blancs quand ils sortaient du magasin providentiel.

Les officiers préposés à la distribution ajoutant même à ces provisions, pour la semaine, deux ou trois piastres en argent quand la famille au nom de laquelle la demande est faite a un certain nombre de membres et quand elle est hors d'état de se soutenir elle-même. Nous croyons donc que ces messieurs de la Société de secours mutuels se sont livrés à une inauvaise humeur non justifiée et qu'ils ont proféré, dans leur communication à la Société Peabody, des plaintes dépourvues de tout fondement.

JOURNAL DES ENFANTS.—Nous devons à l'obligeance de M. Isidore Dauziger le premier numéro d'un journal mensuel que publie en anglais, à Baltimore, sous le titre de "Child's Delight," une demoiselle qui a reçu une brillante éducation et qui a embrassé la carrière littéraire, Laura Keene, fille d'un ancien courtisan de cotée de la Nouvelle Orléans, M. N. B. Keene. Cette publication que nous avons sous les yeux nous paraît offrir un vif intérêt à la jeunesse. Elle contient plusieurs historiettes qui, tout en amusant les enfants, leur ouvrent l'esprit et leur enseignent le morale. Sous peu, le "Child's Delight" sera offert en vente ici, dans nos principaux magasins; et celles des mères qui voudront mettre le petit journal entre les mains de leurs enfants, trouveront dans ces magasins des listes d'abonnement sur lesquelles elles pourront faire inscrire leurs noms.

RÉGIMENT D'ARTILLERIE D'ORLÉANS.—Le conseil des officiers du régiment a passé une résolution portant que dans chaque compagnie un comité de secours de trois membres sera nommé à l'effet de s'enquérir des malades et de pourvoir à leurs besoins. Dans les cas urgents et pressés les malades de la Batterie "D" pourront directement s'adresser au Capt. P. O. Peyroux, lieut. E. Marchand et lieut. O. Robin. Voyez plus loin un avis relatif à cette résolution.

UN NOUVEAU COUPON.—C'est avec plaisir que nous insérons, dans nos colonnes, une correspondance adressée à M. Dufour, propriétaire de l'ÉTOILE ROUGE, correspondance dans laquelle on lui annonce que l'association des cordonniers réunis vient de lui décerner une médaille d'honneur. Nous ne saurions trop applaudir à cette nouvelle et c'est de tout cœur que nous nous associons au succès du propriétaire de l'ÉTOILE ROUGE.

JUPONS, CHEMISES ET SACQUES UNIS ET BRODÉS. Les talent conditionnés et la plus grande variété en stock, chez A. Shwartz & Son.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

—Il nous faudra bien des années encore pour avoir l'indépendance de caractère des Américains. Quel est le Parisien qui serait capable de faire, pour conquérir une médaille, ce que fait Barnabot?

Tous les habitués du cirque Fernando connaissent bien l'Américain Barnabot, un gymnasiarque des plus habiles et qui est aujourd'hui pensionnaire du cirque Rizarelli, installé à la faire perpétuelle d'Antonin.

Or ce Barnabot est tout simplement un docteur en médecine plein de prétentions. Reçu médecin aux Etats-Unis, il vient chômer le même titre à la Faculté de Paris. Mais la vie et les livres et les inscriptions coûtent cher. Barnabot n'est pas riche. Il a pris un ami de jeunesse sédui-sant, et a pris toute sa confiance. Plus d'un lui avait dit: "Tu ne tuie fortune dans les jarrets!"

Il ne compte point demander à cet art la fortune. Il veut seulement avoir par lui les moyens d'arriver à son but, et il y arrivera. Pas un étudiant ne travaille autant que lui. Levé dès l'aube, il s'enferme dans ses livres jusqu'à l'heure de la répétition et y revient en vue aux cours jusqu'à celle de la représentation. N'oublions pas lui faire prendre un bock après les dangereux exercices auxquels il se livre, bien point que le sel, mais à cheval. Il faut les voir de plaisir. Du reste, il a l'air de n'être plus le jouet de personne et il est armé de manière à s'ouvrir opportunément de l'une ou de l'autre main. Cependant, il conserve contre Sherman une rancune tenaces parce que Sherman qui le premier lui a ôté tout crédit auprès de ses complices, et ce n'est pas de son côté qu'il gravite. Anderson serait dans sa poche l'original cherché et il le tient à la disposition du comité d'enquête, si le comité veut lui en payer le prix. Telle serait la situation des choses aujourd'hui, situation qui approche du dénouement. Il y a lei plus qu'une supposition et l'on croit que la barque ministérielle et financière de Sherman est à la veille de sombrer avec son commandant.

Distribution loyale et impartiale.

Le comité de la Société de Bienfaisance et mutuelle ayant adressé à la Société Peabody une communication contenant des plaintes sur la manière dont s'opérait la distribution des vivres, et ayant annoncé l'intention de faire une organisation séparée et d'en appeler à la charité publique, le comité de la Société Peabody a répondu que son objet avait été entièrement méconnu et que sa conduite n'avait pas été mieux comprise.

Le société Peabody, après sept jours d'un travail incessant et d'une distribution continue, s'était aperçue que cette tâche était au-dessus de ses forces et que l'entreprise devait être abandonnée. Comme il était clair d'ailleurs que ceux qui envoyaient de l'argent à la Nile-Orléans n'avaient en vue que le soulagement des familles pauvres ayant des malades, un changement devint nécessaire et les secours ne furent plus donnés qu'à ces familles; mais ils ont été distribués loyalement, impartialement, sans aucune distinction de race ou de couleur.

D'après ce que nous avons vu nous même, nous pouvons certifier comme exactes les assertions de la Société Peabody en réponse aux plaintes du comité de secours mutuels. Nous avons vu dans les rangs de la foule quêteuse, au coin des rues Magasins et Lafayette, autant de gens de couleur que de blancs, en égard à la force numérique des deux populations, et nous avons vu aussi les paniers des gens de couleur tout aussi bien remplis que les paniers des blancs quand ils sortaient du magasin providentiel.

Les officiers préposés à la distribution ajoutant même à ces provisions, pour la semaine, deux ou trois piastres en argent quand la famille au nom de laquelle la demande est faite a un certain nombre de membres et quand elle est hors d'état de se soutenir elle-même. Nous croyons donc que ces messieurs de la Société de secours mutuels se sont livrés à une inauvaise humeur non justifiée et qu'ils ont proféré, dans leur communication à la Société Peabody, des plaintes dépourvues de tout fondement.

JOURNAL DES ENFANTS.—Nous devons à l'obligeance de M. Isidore Dauziger le premier numéro d'un journal mensuel que publie en anglais, à Baltimore, sous le titre de "Child's Delight," une demoiselle qui a reçu une brillante éducation et qui a embrassé la carrière littéraire, Laura Keene, fille d'un ancien courtisan de cotée de la Nouvelle Orléans, M. N. B. Keene. Cette publication que nous avons sous les yeux nous paraît offrir un vif intérêt à la jeunesse. Elle contient plusieurs historiettes qui, tout en amusant les enfants, leur ouvrent l'esprit et leur enseignent le morale. Sous peu, le "Child's Delight" sera offert en vente ici, dans nos principaux magasins; et celles des mères qui voudront mettre le petit journal entre les mains de leurs enfants, trouveront dans ces magasins des listes d'abonnement sur lesquelles elles pourront faire inscrire leurs noms.

RÉGIMENT D'ARTILLERIE D'ORLÉANS.—Le conseil des officiers du régiment a passé une résolution portant que dans chaque compagnie un comité de secours de trois membres sera nommé à l'effet de s'enquérir des malades et de pourvoir à leurs besoins. Dans les cas urgents et pressés les malades de la Batterie "D" pourront directement s'adresser au Capt. P. O. Peyroux, lieut. E. Marchand et lieut. O. Robin. Voyez plus loin un avis relatif à cette résolution.

UN NOUVEAU COUPON.—C'est avec plaisir que nous insérons, dans nos colonnes, une correspondance adressée à M. Dufour, propriétaire de l'ÉTOILE ROUGE, correspondance dans laquelle on lui annonce que l'association des cordonniers réunis vient de lui décerner une médaille d'honneur. Nous ne saurions trop applaudir à cette nouvelle et c'est de tout cœur que nous nous associons au succès du propriétaire de l'ÉTOILE ROUGE.

JUPONS, CHEMISES ET SACQUES UNIS ET BRODÉS. Les talent conditionnés et la plus grande variété en stock, chez A. Shwartz & Son.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

—Il nous faudra bien des années encore pour avoir l'indépendance de caractère des Américains. Quel est le Parisien qui serait capable de faire, pour conquérir une médaille, ce que fait Barnabot?

Tous les habitués du cirque Fernando connaissent bien l'Américain Barnabot, un gymnasiarque des plus habiles et qui est aujourd'hui pensionnaire du cirque Rizarelli, installé à la faire perpétuelle d'Antonin.

Or ce Barnabot est tout simplement un docteur en médecine plein de prétentions. Reçu médecin aux Etats-Unis, il vient chômer le même titre à la Faculté de Paris. Mais la vie et les livres et les inscriptions coûtent cher. Barnabot n'est pas riche. Il a pris un ami de jeunesse séduisant, et a pris toute sa confiance. Plus d'un lui avait dit: "Tu ne tuie fortune dans les jarrets!"

Il ne compte point demander à cet art la fortune. Il veut seulement avoir par lui les moyens d'arriver à son but, et il y arrivera. Pas un étudiant ne travaille autant que lui. Levé dès l'aube, il s'enferme dans ses livres jusqu'à l'heure de la répétition et y revient en vue aux cours jusqu'à celle de la représentation. N'oublions pas lui faire prendre un bock après les dangereux exercices auxquels il se livre, bien point que le sel, mais à cheval. Il faut les voir de plaisir. Du reste, il a l'air de n'être plus le jouet de personne et il est armé de manière à s'ouvrir opportunément de l'une ou de l'autre main. Cependant, il conserve contre Sherman une rancune tenaces parce que Sherman qui le premier lui a ôté tout crédit

SOUSCRIPTIONS.

Nous publions ci-dessous les listes de souscription, ouvertes sous les auspices de MM. Dumas et Bellow du *Meschacébé*, de St. Jean-Baptiste, pour les victimes de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, et qui ont produit $145 15. Cette somme a été adressée à M. Henry Blanchin, de la maison Smith Bros & Cie, et remise par l'intermédiaire de cette maison à la Société Howard. L'initiative prise en cette circonstance par MM. Dumas et Bellow leur fait beaucoup d'honneur; mais ne nous étonne pas; il y a longtemps que nous connaissons le noble esprit de charité qui les anime.

Souscription au Fonds de l'Association Howard, pour les victimes de la fièvre jaune à la Nile-Orléans.

Première liste du Meschacébé.

Dumas & Bellow $10 00
Eugène Roussel 1 00

Total $11 00

Deuxième liste du Meschacébé.

Cates J. B. & Cie, $10; Godbey James W., $10; Haydel Dennis, $10; [illegible] L. S. Mora, $10; Martin, L. D., [illegible]; [illegible] V., $5; Lerin, $5; [illegible] $5.50; Bathelemont fils $3.50; Bugnod E., $2.50; Wabre Frank Jr, $2.50; Jean $2; Lemoine Charles, $2; Roger Edmond, $2; Mesia Levincy, $2; Roussel O., $2; Wabre Amédée, $1.50; Berté Adolphe, $1; Baré Willem, $1; Cash, $1; Cash, $1; Cash, $1; Cash, $1; Chabaud Amédée, $1; Clément James, $1; DePoester L., $1; Diavaut T., $1; Edrington Morris, $1; Ehrman D. L., $1; Fabre Mme, $1; Fink D., $1; Fabre E. C., $1; Holloway J. M., $1; Hymel Alcée, $1; Joseph J., $1; Lache Gervais, $1; Mott G. W., $1; Millet E., $1; Oubre A., $1; Pailler M., $1; Perret Théophile, $1; Pochè Edouard, $1; Pérez prodée, $1; Rousseau, $1; Robert Pierre, $1; Rodrigue Edouard, $1; Rodrigue O., $1; Sharnaydre Octave, $1; Sauvard A., $1; Sarrage Reuben, $1; T. L., $1; Un ami, $1; Vidain T., $1; Wilson John, $1; Wobre Willis, $1; Wilson Gustave, $1; Clément H. 75c.; Blanc F. 75c.; Barré E., 50c.; Blanchard John A., 50c.; Bennerville J. E., 50c.; Bouche P., 50c.; Bédard J. M., 50c.; Cash, 50c.; Cayole John, 50c.; Dennis Henry, 50c.; Gazzanno L., 50c.; Granier A., 50c.; Guyal S. L., 50c.; Perret D., 50c.; Robert E., 50c.; Cash 25c.; Cayole Italus, 25c.; Fourroux Jules, 25c.; Lafayette A., 25c.; Louisteau G., 25c.; Martin Ch., 25c.; Mathurin F., 25c.; Perret R., 25c.; Richaud E. 25c.; Rodrigue F., 25c.; Roy J. B., 25c.; Sauvy A., 25c.; Williams D. W., 25c.; Mathurin J., 10c.; Perret E. Jr., 10c.; Roy L., 10c.; Robinet P. 5c.; Robinet E. 5c.

Total $134 15
1ère liste 11 00

Total général $145 15

FLANELLES UNIES CROISÉES ET A CARREAUX.—Un grand assortiment chez A. Shwartz & Son.

COMITÉ DE SECOURS DE L'UNION FRANÇAISE.

Nouvelles souscriptions reçues:

E. L. ch. la Pointe à la Hache	$ 2 00
Werkmeister's Bank	25 00
Une Américaine	2 00
B. Livian	4 00
Société Française de Bienfaisance de New York, par Mandeville (Canada), Crooks & Reynaud, (Sous verrement)	196 50
de do (4me versement)	251 25
Artus Dufour	25 00
Mme Stephens, (Atchafalaya) par Messieurs Fornell & Jumonville	5 00
Emile et Edouard Billon (Cheneaux P.O)	25 00
A Delpit	12 00
Mayer Levy (Williamport, Lou.) par Louis Meyer & Son	12 50
Léonce de F.	10 00

Les contributions suivantes en nature ont été reçues:

C. Gouay	1 demi-baril farine
	1 sac sucre.
	1 sac gruau.
	1 boîte amidon.
J. G. Spar	1 barril farine.
J. B. Camors	2 barils farine.
Martin	2 barils soda crackers.
Peyroux & Bola	1 barril farine.
	40 livres épaules.
	1 caisse olive soap.
	50 livres café.
	50 livres riz.
	1 demi-baril sucre.
L. Lacassagne	1 caisse vin.
Poujol	1 gallon whiskey.
A.m. Couturié	1 caisse vin fin.
L. Reder & Co.	1 baril farinade mais.
N. Bouyier	1 caisse Eau de Cologne.
A. Scola	1 baril riz.
J. B. Jacque	1 caisse cognac.
	1 caisse vin fin.
Léon Blanc	12 boîtes cajeons.
	1 baril riz.
H. Levy & Bro	9 douzaines chemises.
S. Hermann	1 caisse vinaigre.
W. J. Lyon & Co.	1 caisse cut meat.
J. L. Farre	100 boes de poir.
E. Chrétien	20
J. Langlois & Co.	1 boîte biscuits.
Une Américaine	8 bouteilles "beef tea.
	12 " vin.
S. Lepetit	1 caisse macaroni,
	1 " vermicelle.
	8 lb. sucre.
	1 livre thé.
	1 livre thé.
Reine & Kenech	2 sacs café grillé.
	1 baril macis blanc.
A. Doussan	2 caisses fleurs d'oranges.

Pour le comité,
F. TUJAGUE,
Secrétaire-Trésorier.

La souscription de MM. Sillan était accompagnée de la lettre suivante:

Charenton, P. O., 12 septembre 1878.

M. H. Salomon,

Mon frère Emile Sillan et moi, nous vous voyons un mandat de $25.00 pour répondre à l'appel de l'Union Française. C'est bien peu comparé à ce que nous aurions pu pouvoir vous offrir. Mais hélas! qui peut beaucoup aujourd'hui dans nos campagnes!

Acceptez cette modeste offrande et, s'il y a lieu, frappez à notre porte, elle s'ouvrira encore pour répondre aux demandes de nos frères malheureux.

Agréez, etc.

ED. SILLAN

COUVERTURES DE LAINE ET COURTEPOINTES OUATÉES.—Un grand assortiment chez A. Shwartz & Son.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Nile-Orléans, 14 1878.

A la Steamboatmen's Relief Association.

Messieurs,

Ci-inclus vous trouverez un chèque de W. H. Green, à votre ordre pour la somme de $46, montant collecté et différentes sources et reçu des "Boîtes à nickels" comme suit:

Boîte No		
1	Dimpfel et Levy	$1 25
2	Jas. Schlegel, Little Exchange	1 45
3	Philippe Gindale	1 35
4	Frank Hunter	1 15
5	Jean Bar	1 25
6	Auguste Dudouscat	1 65
7	F. Rosebaud	1 40
8	J. P. Sauvage	1 50
9	Saint St. Mary	7 55
10	1/2 Pas de rapport	
11	Rosenstaed Antoine	1 50
12	Jules Lizarin, Gem Saloon	4 75
13	Thos H. Handy & Co. Sugarcane Exchange	5 35
14	Collins	1 65
15	Fred Bertrand	1 25
16	S. F. Hanson, "Cheers"	2 65
17	Geo. Ellis & Bro., Dépôt de journaux	5 15
18	M. T. Bennett, Collecteur de taxes du Sixe District	2 90
19	Perry du Second District	2 40
20	Jas. R. Walker, "Bar Crescent Hall"	3 60
21	Jas. R. Walker, "Bar Crescent Hall"	3 00

Je suis redevable aux messieurs suivants pour services rendus: A MM. Gindel et Levy, Ida Collins, Jos Rodriguez, pour Boîtes fournies; à M. P. Marchand, pour impressions fournies sur demande.

Jusqu'à présent, j'ai vingt-trois boîtes placées pour la réception de nickels, mais dès demain j'en aurai trente, mais non encore différées.

Pour le prochain rapport j'espère vous rapporter le comptant d'au moins 40 boîtes et j'ai confiance que vous verrez le reçu sera de plus du double que mes présents envoi.

Je dois en toute justice ajouter que je suis redevable aux employés de chez [illegible] pour leur sympathie.

Votre ami,
ALLEN JUMEL.

—Est-il bon de faire percer les oreilles aux petites filles?

Je ne suis guère partisane des bonnes d'enfants, par la raison que, un peu lourdes, elles allongent et déforment le lobe de l'oreille, ce qui est fâcheux; d'autre part, un vieux médecin de mes amis prétend que les maux d'yeux, auxquels sont sujets beaucoup de jeunes enfants, sont heureusement détournés par la légère irritation qui survient à l'oreille, par le blaireau du perçement et le tiraillement perpétuel qu'il y bien pendant.

Donc, si les parents ont les yeux saines, laissez leurs oreilles intactes; si les yeux sont enflammés, faites-leur porter des boucles d'oreilles extrêmement légères.

—*Extrait des Annales de la vie littéraire:*

Edouard Ourliac, connaissait par un de ses amis sur le Mire qu'il devait donner à un roman qu'il allait publier, est avec lui en dialogue:

—Est-ce que dans ton histoire il y a un tambour?

—Non.

—Et de la trompette?

—Pas davantage.

—C'est parfait. Alors, appelle-le: *Rigo tambour et trompette.*

Fonds courants:

Il est peu d'sintérêts véritables qui résident à la demande quotidienne de dix sous pour s'asseoir du tabac!

ASSOCIATION HOWARD.

Les sommes suivantes ont été reçues:

Citoyens de Vandalia, Ill., par l'entremise de F. T. Higgins, président, Farmers and Merchants National Bank ..... $ 173 50

Collectes aux églises Méthodistes, Baptist et Catholique, le 8 septembre, par l'entremise de Dr E. L. McCoy 27 50

Citoyens de Cleveland, Ohio, par l'entremise de Dan I. P. Eldredge, président de Commercial National Bank et trésorier du comité de secours de New York 1000 00

Citoyens de Trenton, N. J., par l'entremise de J. D. Hall, Esq. 125 00

Montant d'un concert donné à l'église grecque-orthodoxe, à Lawrence-ville, Kansas, reçu par l'entremise de M. E. Rock 33 00

Jas. H. Mandeville, avocat à Washington, D. C., par l'entremise de Michael Hahn, Esq. 10 00

Citoyens de Marble Town, par l'entremise de MM. Jno. T. Hardie & Co., N. O. 130 00

Permanent Benevolent Society, Hamilton, Ohio, par l'entremise de Peter Hombach, président 20 00

Contributions des églises presbytérienne, New-Ville et Unionville, comté Perry, O., par l'entremise du Rév. Henry Bonnell 29 00

Citoyens de Gonzales, Texas, M. Hanland, secrétaire et trésorier, par l'entremise de Benj. A. Botts, Memphis, Tenn. 157 50

Citoyens de Jeannerette, La., par l'entremise de A. J. Simmons, pour les Commissaires de Pontchartrain, Orleans par l'entremise de Importers and Traders' National Bank, New York 2 36 00

Blanchard Duncan, Louisville, Ky. 1000 00

Citoyens de Lockport, Texas, (par divers) 25 00

Citoyens de Charlottesville, Va., par l'entremise de l'Hon. E. F. Harris, M. C. 27 00

Citoyens de Hilchard City, Ills., par l'entremise de G. C. McEndree 282 00

Officiers et hommes du 25e infanterie des E. U. par l'entremise du gén. Jeff C. Davis 95 00

Citoyens de Baltimore, Md., par l'entremise de J. R. Carter, maire 353 45

Merchants' Exchange de St Louis, Mainz Bk, New York, par l'entremise de National Park Bank, New York et Tower National Bank 2966 72

Collectes faites le 1er dimanche à la Vieille Eglise, dans le Cherie Co. Va., par l'entremise de Wm. L. Clark, le compte de la Nile-Orléans 831 61, pour Kingstonville 831 61, pour Vicksburg 831 62 ..... 750 00

Citoyens de Wilmington, Del., par l'entremise de Wm. L. Clark, pour Escompte de Memphis $200, Grenier A., 50c.; Gouyl S. L., 50c.; Perret D., 50c.; Robert E., 50c.; Cash 25c.; Cayole Italus, 25c.; Fourroux Jules, 25c.; Lafayette A., 25c.; Louisteau G., 25c.; Martin Ch., 25c.; Mathurin F., 25c.; Perret R., 25c.; Richaud E. 25c.; Rodrigue F., 25c.; Roy J. B. 25c.; Sauvy A., 25c.; Williams D. W., 25c.; Mathurin J., 10c.; Perret E. Jr., 10c.; Roy L., 10c.; Robinet P. 5c.; Robinet E. 5c. 411 46

Total $134 15
1ère liste 11 00

Total général $145 15

FLANELLES UNIES CROISÉES ET A CARREAUX.—Un grand assortiment chez A. Shwartz & Son.

COMITÉ DE SECOURS DE L'UNION FRANÇAISE.

Nouvelles souscriptions reçues:

E. L. ch. la Pointe à la Hache	$ 2 00
Werkmeister's Bank	25 00
Une Américaine	2 00
B. Livian	4 00
Société Française de Bienfaisance de New York, par Mandeville (Canada), Crooks & Reynaud, (Sous verrement)	196 50
de do (4me versement)	251 25
Artus Dufour	25 00
Mme Stephens, (Atchafalaya) par Messieurs Fornell & Jumonville	5 00
Emile et Edouard Billon (Cheneaux P.O)	25 00
A Delpit	12 00
Mayer Levy (Williamport, Lou.) par Louis Meyer & Son	12 50
Léonce de F.	10 00

Les contributions suivantes en nature ont été reçues:

C. Gouay	1 demi-baril farine
	1 sac sucre.
	1 sac gruau.
	1 boîte amidon.
J. G. Spar	1 barril farine.
J. B. Camors	2 barils farine.
Martin	2 barils soda crackers.
Peyroux & Bola	1 barril farine.
	40 livres épaules.
	1 caisse olive soap.
	50 livres café.
	50 livres riz.
	1 demi-baril sucre.
L. Lacassagne	1 caisse vin.
Poujol	1 gallon whiskey.
A.m. Couturié	1 caisse vin fin.
L. Reder & Co.	1 baril farinade mais.
N. Bouyier	1 caisse Eau de Cologne.
A. Scola	1 baril riz.
J. B. Jacque	1 caisse cognac.
	1 caisse vin fin.
Léon Blanc	12 boîtes cajeons.
	1 baril riz.
H. Levy & Bro	9 douzaines chemises.
S. Hermann	1 caisse vinaigre.
W. J. Lyon & Co.	1 caisse cut meat.
J. L. Farre	100 boes de poir.
E. Chrétien	20
J. Langlois & Co.	1 boîte biscuits.
Une Américaine	8 bouteilles "beef tea.
	12 " vin.
S. Lepetit	1 caisse macaroni,
	1 " vermicelle.
	8 lb. sucre.
	1 livre thé.
	1 livre thé.
Reine & Kenech	2 sacs café grillé.
	1 baril macis blanc.
A. Doussan	2 caisses fleurs d'oranges.

Pour le comité,
F. TUJAGUE,
Secrétaire-Trésorier.

Nile-Orléans, 14 1878.

A la Steamboatmen's Relief Association.

Messieurs,

Ci-inclus vous trouverez un chèque de W. H. Green, à votre ordre pour la somme de $46, montant collecté et différentes sources et reçu des "Boîtes à nickels" comme suit:

Boîte No		
1	Dimpfel et Levy	$1 25
2	Jas. Schlegel, Little Exchange	1 45
3	Philippe Gindale	1 35
4	Frank Hunter	1 15
5	Jean Bar	1 25
6	Auguste Dudouscat	1 65
7	F. Rosebaud	1 40
8	J. P. Sauvage	1 50
9	Saint St. Mary	7 55
10	1/2 Pas de rapport	
11	Rosenstaed Antoine	1 50
12	Jules Lizarin, Gem Saloon	4 75
13	Thos H. Handy & Co. Sugarcane Exchange	5 35
14	Collins	1 65
15	Fred Bertrand	1 25
16	S. F. Hanson, "Cheers"	2 65
17	Geo. Ellis & Bro., Dépôt de journaux	5 15
18	M. T. Bennett, Collecteur de taxes du Sixe District	2 90